

# «Nous devons faire remonter les besoins du terrain»

Pour son lancement officiel, l'Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse a évoqué les défis actuels et réponses innovantes à l'accompagnement des plus jeunes dans une table ronde. Interview de sa directrice Liliane Galley.



Liliane Galley © Yves Leresche(REISO) Liliane Galley, l'Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse (OLEJ) lance ses premiers travaux avec pour ambition de faire évoluer les politiques publiques et d'améliorer la mise en œuvre des droits de l'enfant. Quelles sont les premières pistes sur lesquelles vous allez travailler pour concrétiser cette ambition ?

(Liliane Galley) Nous souhaitons développer des bases scientifiques pouvant servir d'aide à la décision pour les cantons. Pour cela, nous devons en premier lieu entendre et faire remonter les besoins du terrain, c'est-à-dire des enfants et des jeunes ainsi que des professionnel-le-s qui les accompagnent. Notre travail consistera à rendre compte et analyser les réalités identifiées et mettre en dialogue les différents acteurs pour pouvoir ensuite proposer des adaptations en matière de dispositifs.

**Concrètement, comment allez-vous vous y prendre ?**

Cela implique de la récolte de données, statistiques mais aussi qualitatives, par le développement de recherches tournées vers la pratique. L'Observatoire proposera des pistes d'amélioration et des recommandations dont la mise en œuvre dépendra ensuite principalement des cantons. Du point de vue des développements possibles en matière des droits de l'enfant pointés par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU à l'attention de la Suisse, il y a le renforcement de la participation des enfants dans tous les domaines des politiques publiques et particulièrement celle des enfants les plus vulnérables dans les instances de protection. Il y a également le manque de données et d'éléments qui permettent d'avoir une vision du nombre d'enfants au bénéfice d'une mesure de protection et des prestations qui leur sont proposées. Ces deux aspects attireront notre attention dans le développement des différents projets à venir.

**Des contacts que vous avez eus depuis la création de l'Observatoire en 2022, quelles sont les attentes des acteurs et actrices de terrain engagé-e-s dans la protection de l'enfance ?**

En parallèle avec la création des structures et la mise en place du fonctionnement de l'Observatoire, nous avons eu de premiers contacts avec le monde académique et les chef-fe-s de services de l'enfance et de la jeunesse qui ont pu nous faire part de leurs attentes. Une récolte systématique des besoins auprès des actrices et acteurs de terrain n'a cependant pas encore été effectuée. Ce sera le prochain pas, qui nous permettra de prendre le pouls du terrain et spécifier les angles de recherche dans le cadre des thématiques retenues, à savoir : l'innovation en protection, les transitions et ruptures dans les parcours de vie, la participation et l'encouragement précoce.



© Depositphotos À l'occasion de son événement de lancement, le 30 août à Lausanne, l'Observatoire publie une première cartographie romande des politiques publiques en matière d'enfance. En quelques mots, que révèle ce document ?

La cartographie met en évidence la diversité des dispositifs de mise en œuvre ainsi que le caractère transversal des politiques de l'enfance et de la jeunesse. Cette transversalité se révèle, d'une part, dans la diversité des bases légales cantonales qui se réfèrent au domaine enfance et jeunesse et, d'autre part, dans la composition des commissions de coordination qui réunissent des acteurs et actrices de divers départements — santé et affaires sociales, éducation et formation, justice et police, etc. — ainsi que des acteurs de la société civile. La transversalité verticale se révèle quant à elle par l'implication des instances fédérales et communales. Un autre élément important, révélé notamment par l'historique, est l'élargissement progressif d'une politique centrée sur la protection vers une politique intégrant les notions de promotion et de participation. Au-delà d'un changement de paradigme visant à mettre l'enfant au centre et à le considérer comme acteur et pas seulement bénéficiaire, il s'agit aussi de l'intégration progressive des Droits de l'enfant dans les politiques publiques. Enfin, nous constatons que le périmètre des trois domaines que sont la promotion, la protection et la participation n'est pas uniforme car leurs définitions évoluent et leurs buts se superposent en partie.

(Propos recueillis par Céline Rochat)

[Voir le site internet de l'Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse](#)